L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 AOUT 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $15, par mensualité, $4, par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, plaidées à tour de rôle dans ces diverses parties du journal, paraissent $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces judiciaires de la page éditoriale paraissent à $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paraissent comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les abonnés au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de grandes leur compte envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI, 4 AOUT 1866.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concernera mouvement du port en général, voir la page intérieure.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Deuxième District, rue de la Levée, entre Ste-Anne et Madison, avec une maison de résidence en briques, à trois étages, et une cuisine en briques à deux étages.

Par Alfred Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, cinq terrains dans l'Ile borné par les rues Magazine, Live Oak, Lyon et Upper Line. Même lots dans l'Ile borné par les rues Magazine, Camp, Lyon et Bordeaux; et sept terrains dans l'Ile bornés par les rues Magazine, Camp et Upper Line.

Par McCorren & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quatorze bons de $1000 chacun de la compagnie de construction du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Par O. de Férisel—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain à bâtir, rue Moreau, entre Port et Enghien. Deux terrains formant l'encoignure des rues d'Aunoy (Elysées et Urgande) et Prospérité, et celle-ci, rue des Dreuilles, entre Royale et Bourbon, et rue Ste-Anne entre Bourgogne et Rampart. Une maison à deux étages, rue de la Douane, entre Viaud et Robertson. Une maison double, à étage, rue Miro, entre Hôpital et Quarante-Huit.

Par E. Girardey & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, maison de résidence dans le Troisième District, rue Congrès, entre les rues Moreau, Miro, Saint-Charles, et Casseleye, maintenant Royale, entre ces deux rues de la ville.

Par B. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une belle propriété sur la Promenade d'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Par F. Fernandez, à son magasin d'encan, Marchand-ruelle, chaque jour, les meubles ordinaires de ménage, linge fait, les chaussures, bottes, &c.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, linge fait, chaussures, chapeaux et sacs de voyage. Et au Bonded Warehouse, rue Tchoupitoulas, marché et terrain-clos.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan, petits pois et champignons.

Par O. Veleton, No 6, rue Tchoupitoulas—des miroirs et

A suivre—Verrerie et jambons.

Par Montgomery & Bros, à leur salle d'encan—sur ordre spécial du gérant général de moulins—Et aux écuries de P. Fisher, rue Gravier, élégants chevaux appareillés, beaux chevaux de monture beaux mulets, belles voitures légères, poggies; wagons, harnais, &c.

Par J. P. Boisseau, à son magasin d'encan—Fardeaux de tabac, cigares, vin de Catawba &c.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan—Marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par H. E. Morphy, au Rio Warn House, à 11 heures et demie—37 rouleaux de cordes légèrement endommagés par eau.

Par John C. Biehn, à ses salles d'encan—Marchandises sèches, habillements, chapeaux, souliers, bottes &c.

☞ Maison de résidence en briques, à trois étages, avec magasin au rez-de-chaussée, à l'encan.

Nous sommes priés d'appeler l'attention particulière sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'une maison en briques à trois étages, avec magasin au rez-de-chaussée, situé au No. 81, rue de la Vieille Levée, vis-à-vis du Marché à la Viande.

Par le détail et les conditions, voir aux annonces.

L'ABEILLE DU DIMANCHE.

L'*Abeille du Dimanche* est une édition spéciale, en dehors de l'abonnement, et que nous n'envoyons aux marchands de journaux, ainsi que dans nos bureaux. Cette édition répond aux désirs de nos confrères américains, en ce qu'elle comprend, non-seulement des matières purement nouvelles, mais toutes celles qui ont paru pendant la semaine. Les personnes qui ne peuvent pas les moyens de s'abonner ou d'acheter le journal tous les jours, peuvent donc, en le recevant le dimanche, y trouver la plus grande partie de ce qui y a été publié pendant les six jours précédents.

LE GOUVERNEUR WELLS—Ce noble fils de la Louisiane, auteur du fameux vœu d'élection pour compléter une convention posthume qui aurait été composée moitié de morts et moitié de vivants, a reparu, dit-on, hier matin dans son bureau pour affaires publiques. Le gouverneur Wells est en parfaite santé comme en parfaite liberté. Son apparition à la Nouvelle-Orléans a produit la plus certaine du rétablissement de l'ordre. Les trois jours de juillet sont passés. Les ordonnances du gouverneur Wells n'ont pas été plus heureuses que celles de Charles X, et le peuple les a réduites en poussière, la canaille, du moins, n'a pas été forcée de fuir, et elle peut braver à son aise la majesté des lois qu'il a offensées.

MEMBRES DE LA CONVENTION DE 1864.—Nous avons publié hier une première liste des membres de cette Convention qui ont été arrêtés et mis en accusation; nous ajouterons à cette liste les membres qui ont été arrêtés hier et remis sous caution. La caution requise est de $1,000

Jos. Duane, caution Rec. H. J. Vendard.
W. R. Fish, caution S. H. Terry.
H. Maas, caution Terreuce P. K. O'Connor.
J. J. Hardy, caution J. Hart.
P. K. O'Connor, C. U. Shauffer, J. A. Spelli
Ed. Flood, J. L. Davies, J. H. Flagg, H. Walgers, caution M. Guerron.

Le nouveau steamer LADY OF THE LAKE, de 14 malle des Etats Unis, Ligne Morgan, est arrivé hier matin à la Mobile. On suppose qu'il partira de cet endroit pour la Nlle Orléans, dimanche, touchant à Pascagoula, Ocean Springs, Biloxi, Mississippi City, Lazoo Christian et Baie St. Louis.

LE ROI DE HANOVRE.

M. Ganesco, qui connait à fond les chancelleries et les cours de l'Europe, a donné dans le *Journal* un curieux portrait du roi de Hanovre.

Le roi Georges de Hanovre a quarante-six ans à peine; il est grand, il est beau, il est exercé. Mais regardez-le bien, il a quelque chose de particulier. Perdu à la vue lorsque enfant, à peine âgé de six ans, il mettait une étrange obstination à lever ses yeux, tout grands ouverts, sur le soleil, sans jamais se soustraire à cette violente distraction extatique; on bien, à l'âge de quinze ans, en courant à cheval au milieu des bois, tombait les fois que le vent l'obligeait sur la terre à fermer et les éclairs, autre spectacle qui imprimait des ravissements infinis au pauvre enfant! Toujours est-il que sous peu s'aperçut un jour avec un nouvel étonnement que son fils une vue excessivement faible, presque nulle.

Mais la perte d'un tel support naturel ne fut pas certaine. La joie n'empêcha pas toute la famille royale. Elle s'emparta entrèrent avec une extrême violence du cœur d'un jeune et jolie personne qui aimait passionnément Georges, à l'insu de tout le monde, excepté de l'élève préféré. Celui-ci avait su lui plaire par toutes les grâces de sa personne et de son esprit. Et la pauvre jeune fille s'épuisait en un désespoir silencieux à l'idée que son beau visage ne serait jamais vu de lui-même. Aussi, que de sublimes ruses n'employa-t-elle pas pour voir le jeune Georges toutes les fois que le hasard pouvait que la cure produisait quelque effet! Serpent, rôde un éclair de ces grands chers yeux voilés à la lumière, lui paraissait l'idéal d'un bonheur qu'elle eût payé de sa vie!

Un défaut caressait des aptitudes intellectuelles du roi Georges, c'est qu'il est un des hommes les plus propres à indisposer la fusion de monter les couleurs. Il dessine les plus belles choses, leurs par les uniformes de son armée qu'il peint, se souvent en revue, car non seulement il monte à cheval, mais il est un des plus beaux et des plus habiles cavaliers de son temps. Seulement, en y regardant de très près, on aperçoit au dos sales de camp de roi qui tient à la main, délicatement, un fil attaché à la bride du cheval de souverain.

VOL AVEC EFFRACTION.—Des voleurs sont entrés dans l'hôtel de la veuve de J. W. Wyvenath, rue Toulouse, No 171, et y ont pris de l'argent et des bijoux objets insignifiants de peu d'importance.

ACCIDENT.—Un enfant de cinq ans, appartenant à la place Lafayette, entre, hier matin quand, en courant, il tomba sur le trottoir et se fit une blessure au doigt de la main gauche.

Rapports et versions.

Il paraît que l'émeute du 30 juillet a coûté quelque chose comme 200 hommes, dont 150 tués et 50 blessés. Ce chiffre est déjà assez respectable, mais il ne paraît pas suffire à la soif de sang qui a couté. Bien malheureux serait le Président s'il n'avait pour connaître la vérité que des pièces semblables fabriquées après coup. Il serait difficile de l'y découvrir en effet, car la justice est toujours ce dont les dénonciateurs se préoccupent le moins. D'ailleurs, il y a des convictions si fortes qu'elles commandent aux faits et aux actes. On se croit honnête en se défendant d'avoir mal agi. On se croit encore honnête en accusant la conduite d'autrui. Ce qu'on a fait est nécessairement bien et ce que les autres ont fait est nécessairement mal. On invente, on suppose, on reproche, on incrimine et tout cela avec une persistance, une fermeté, un aplomb qui embarrasserait beaucoup les jurés quand ils n'ont pas d'autres éléments pour éclairer leur religion que les versions entendues à la fin de chaque séance.

Pour cette fois, les versions venues après coup auront peu d'influence sur l'autorité supérieure et sur les juges s'ils ne sont pas prévenus. Les pièces de la veille devront l'emporter sur celles du lendemain. Pour connaître les coupables, il s'agit d'interroger avec un jugement ordinaire et une bonne foi communes les circonstances et faits qui ont amené la collision. Peut-on nier que ce projet de Convention exhumée en soit la première cause? Tout le monde admettra que, s'il n'en est pas fait question et surtout que s'il n'eut pas été question de la soutenir par tous les moyens, il n'y aurait point eu de bataille. Il s'agirait donc tout simplement de savoir si cette Convention avait un droit d'existence. Or, nous croyons qu'à cet égard le doute n'est pas permis. Les Conventions ne se perpétuent pas après leurs œuvres; elles ne se perpétuent pas surtout quand elles ont reconnu que les assemblées régulières d'Etat auraient eu le droit, si elles l'eussent voulu, d'en convoquer d'autres. Les conventionistes de 1864 s'imaginent ils que si la Législature de 1866, eut senti, pour l'Etat, le besoin d'une législation conventionnelle, elle eut appelé la convention de M Banks, quand cette convention pendant près de deux ans n'a rait osé manifester aucune prétention?

Si néanmoins une Convention eut été appelée, en cussions nous en deux? Quelle eut été la bonne? Et si d'autres originaux eussent pris la fantaisie de ressusciter la Convention de 1852 et celle de 1845, qui ne sont pas assez vieilles pour n'avoir pas encore beaucoup de membres parmi nous, eut-il fallu les *Bâtons Noueux*? On ne peut pourtant pas faire des conventions tous les jours. Nous connaissons, il est vrai, un pays qui est dans un enfantement continuel, mais ce pays est le Mexique, et nous voyons que plus il fait de constitutions, plus il en veut faire, jusqu'à ce qu'enfin il en perde le goût par l'impuissance même de les mettre en vigueur. Si nous interrogeons maintenant les motifs des conventionistes de 1864 qui ont voulu mexicaniser notre Etat, nous n'y trouvons rien de sensé, rien de pur, rien de noble, et ce qui n'y voit plus clair, c'est l'envie de renverser un gouvernement qui ne convient pas à leurs intérêts personnels.

Tels sont les antécédents de la question. Il faudrait être terriblement démagogue pour y trouver la justification des conventionistes Mais à ces antécédents, qui sont généraux, nous devons en ajouter d'autres qui ont plus directement trait aux désordres du 30 juillet. Nous avons, par exemple, les menaces proférées contre l'Etat et la ville dans le cas où la convention n'aurait pas la liberté des délibérations; nous avons le discours de M. Dostie et autres, discours, on en conviendra, peu rassurants pour l'ordre public; nous avons le langage de M. Hughton du juge Howell, nommé président provisoire de la convention posthume; nous avons le retour de Washington de l'ex gouverneur Michael Hahn en compagnie du juge Howell; nous avons le writ d'élection du gouverneur Wells pour compléter une convention que le gouverneur Wells lui-même avait déclarée close par des votes frauduleux; nous avons enfin l'annonce avec bravade de la séance du 30 juillet, et la convocation de tous les affranchis de la dilapar ses agents au rez-de-chaussée, situé au No. 31 rue de la Vieille Levée, vis-à-vis du Marché à la Viande.

Tout cela annonçait certainement de singulières vues et d'étranges déterminations. Etait-il de pas en tenir compte et s'endormir dans la croyance que des démagogues de cette force hésiteraient à agir contre l'ordre établi et se raient scrupuleux sur le choix des moyens? Si l'autorité se fut endormie en effet et qu'elle eut été surprise dans sa confiance et un imprévoyance, que dirait-on d'elle aujourd'hui qui ne lui fut parfaitement applicable? On peut parce qu'on ne sait pas prévoir. Vous aviez des agents et des bras, vous aviez dans vos mains le gouvernement organisé, vous pouviez vous défendre, c'était votre droit, pourquoi n'en avez vous pas usé? pourquoi ne vous êtes-vous pas défendue! Les gouvernements qui ont tort sont ceux qui tombent, et les mouvements qui ont raison sont les mouvements qui réussissent Quant au droit, c'est ce qui intéresse le moins. On a toujours le droit lorsqu'on est le plus fort telle est du moins la doctrine moderne, et vraisemblablement ce sera celle de tous les temps.

Les conventionistes de 1864 ont eu ici un tort supérieur, c'est d'avoir affaire à une autorité qui ne voulait pas tomber. Il ont eu ce tort d'autant mieux qu'ils étaient avertis que cette autorité se défendrait, car les démagogues n'ont pas été pris en traîtres. On leur a dit par l'entremise de l'officier commandant de place, que des précautions seraient prises pour maintenir l'ordre dans la cité, s'il était troublé, et qu'en tous cas, force resterait à l'ordre établi et non à l'émeute. L'officier commandant de place, invité lui-même à coopérer au maintien de l'ordre a refusé; il a même refusé par écrit, et cet écrit sera toujours une preuve irréfutable de la bonne foi de l'autorité civile. Si cet officier commandant eut dit: je profiterai des renseignements que vous me donnez et protégerai l'ordre public moi même. Je ferai par les soldats ce qu'il vous serait impossible difficile de faire avec la police. Soyez sans inquiétude et comptez sur moi.

Si cet officier commandant eut parlé ainsi, l'autorité civile eut eu à se parade et tout conflit eut été évité. Les negres en rencontrant des bayonnettes fédérales dans la rue Dauphine, se fussent retirés et dispersés à l'instant même.

Mais les negres, sachant d'avance qu'ils ne verraient dans cette même rue que des passants, n'ont pas voulu se dé y porter avec bruit et de livrer en route à de fâcheuses rencontres. Nous avons mentionné le fait de ce citoyen rencontré dans le terrain central de la rue du Canal, ch bien, cet incident paraît avoir été aussi fatal que le coup de pistolet de M. Marrast tiré contre l'hôtel des Capucines en 1848: ce coup de pistolet fit les événements de février. Il y a eu seulement cette différence que la révolution resta maîtresse de Paris, tandis qu'ici la démagogie a été vaincue par l'autorité légitime.

Les faits sont donc simples, clairs, coulants. La ville de nous se défendre, et elle s'est défendue n'en pas moins propres. Des pièces écrites et publiées l'attestent. Qui pourrait prévaloir contre de semblables documents? C'est ce que nous appelons les antécédents de la cause. Autrement dits qui l'emporteront toujours sur les mille versions ou rapports avec lesquels on tâche de surprendre la religion de M. Johnson.

Autres Nouvelles du Mexique.

Nous avons reçu plusieurs numéros du *Journal d'Orizaba* du 10 au 20 juillet. Ces numéros donnent quelques nouvelles de l'intérieur du Mexique et un récit assez drolatique de la voyage de l'Impératrice dans son trajet d'Orizaba à la Vera Cruz. Ces nouvelles sont reproduites ci dessous par ordre de dates:

10 juillet.

—La Hunstan est de plus en plus agitée par les mêmes révolutionnaires. La résistance armée est sur tous les points. Les troupes impériales sur divers points, se combinent avec de sourdes menées habilement mises en œuvre par les amis des patriotes.

Nous avons déjà fait allusion à cette situation dans notre numéro du 19 courant, d'après des correspondances venues de Tulancingo. Un autre renseignement qui devait éclairer au même de Puebla, n'avait été réprimé que grâce à l'énergie du sous préfet de cette ville. Les dernières lettres font mention d'une tentative analogue qui aurait eu lieu à Huauchinango. Les informations que nous avons à cet égard sont toutefois encore très vagues, pour permettre de préciser les faits, bien qu'on puisse affirmer que les efforts des mêmes trouvent en facile écho chez une certaine partie des populations de ces parages.

De toutes manières, il est évident aujourd'hui que les troubles qui ont éclaté dernièrement dans la Huastèca, sont le résultat d'un plan préparé de longue main par les ennemis de l'Empire. L'apparente tranquillité qui avait succédé à la convention de l'année dernière, n'était autre chose qu'un moyen de gagner du temps, pour mieux préparer l'explosion qui vient d'éclater soulèvement. On n'a pas oublié, la découverte de l'espèce d'arsenal rassemblé à Jico, à peu de distance de Huauchinango. La présence d'un grand nombre d'armes et de munitions démontre de reste que les dissidents n'attendaient qu'un moment favorable pour agir ouvertement. La proclamation de la comtesse de Kolonitz a refroidi, sans l'empêcher même, cette ardeur. Elle a retardé, mais l'explosion n'en est pas moins inévitable. Ce qui le prouve, c'est que les mêmes hommes qui, naguère, se montraient si empressés à accepter les fonctions publiques, refusent aujourd'hui de le faire. Ils savent bien que ce refus est un arrêt de mort, mais ils préfèrent la mort à la honte.

Le 7 courant—dit l'*Orizaba*—à trois heures du matin, le chef dissident Mossé et son lieutenant Diman Arteaga, l'assassin du malheureux Fin, tenaient Dominguez, ont surpris la caserne où étaient les 35 hommes de cavalerie du commandant de place M. Manuel San Pedro. Ils ont dispersé ensuite plusieurs postes avancés auxquels était commise la garde de plusieurs points des environs.

« M. San Pedro, réduit à 25 hommes, des 122 qu'il avait sous ses ordres, marcha sur l'ennemi, assemblé sur la place au nombre de 75 hommes Il parvint, par sa vigueur, à les mettre en fuite après leur avoir blessé sept hommes, dont un officier; l'ennemi eut en outre 4 chevaux tués et 8 blessés.

« Le reste est connu, nous n'avons à regretter que deux soldats légèrement blessés. La conduite du commandant Manuel San Pedro a été digne d'éloges, aussi bien que celle du sergent Dorotéo Arenas. Enfin, nous devons ajouter que c'est à l'activité et à l'énergie de M. San Pedro qu'on doit la déroute de la bande de Mossé. Le commandant a réuni ses cavaliers d'hommes, avec lesquels il pourra tenir tête à l'ennemi, et entreprendre à s'attaquer Palmco une seconde fois.

« Le général Mendez est rentré à Morelia le 30 du mois dernier, de retour d'une pénible expédition qui n'a pas eu tout le succès qu'on en espérait.

« Je vous ai dit dans ma dernière lettre que le général était allé à Amajac, pour s'entendre directement avec le chef de la colonne française qui s'y trouvait alors, mais qui est repartie pour Cordoba. Le général avait combiné avec lui une coupe qui fut parfois si bien réussi; mais il comptait sans les intelligences que possède Regules dans un parti qui, sous un aspect presque nul, est le plus redoutable de tous, parce qu'il est le plus caché. Le général Mendez n'avait avec lui que de la cavalerie; indigne toute son habileté à disséminer sa marche, ne que lui permet sa profonde connaissance du pays, laquelle fut averti à temps et déroutait de San Antonio de las Huertas où il espérait établi son quartier-général. Il partit avec ses troupes, en passant par la Terre-Chaude, du côté de Zitacuaro, pour aller avant de deux jours de marche sur le général.

« Celui-ci reconnut qu'il allait épuiser sa cavalerie dans une poursuite inutile, car Regules n'accepte plus aucun combat désormais; il affecte d'éviter. Il changea de résolution et revint tout à coup improviser sur les anciennes bandes de Rondà, commandées aujourd'hui par Garnica. Mais ces bandes avaient l'avantage d'être mieux montées que la cavalerie impériale, qui ne comptait que plus de 200 chevaux. Malgré cette infériorité, le général ne les en poursuivit pas moins avec acharnement dans la Sierra de Quiroga, à Cotiro, Coeneo, Vinisuenito et sur d'autres points encore, dont les noms m'échappent. Il marcha pendant trois jours et trois nuits, les atteignit trois fois et leur fit 12 prisonniers, dont 3 officiers.

VOYAGE DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE D'ORIZABA A VERA-CRUZ.

Dans notre avant-dernier numéro où nous avons dit par erreur que, lorsque l'Impératrice devait sa voiture, les chevaux qui devaient la conduire à Orizaba ne vinrent pas. Elle retard qu'a éprouvé Sa Majesté doit être attribué à une autre cause.

Quoi qu'il en soit, Sa Majesté est partie sans escorte par les autorités du district et tous les officiers de la garnison. Les sauvetés ordinaires dans ces sortes de circonstances ne se reproduisent pas; la noble voyageuse des adieux d'amour, de respect et d'espérance.

La commence la *plus résultante* que le chroniqueur, pour rendre dans le vrai, ne peut pas passer sous silence.

L'Impératrice, avec les personnages qui l'accompagnent, s'arrête quelques instants pour attendre les autorités du district de Cordoba. Il ne voyant arriver personne elle ordonne le départ Puis on marche moins d'autorités de Cordoba que jamais, mais aussi beaucoup plus de monde; les voitures s'enfoncent dans des *bourbiers* sans nombre et vers *les 4 heures* les voyageurs de la suite de l'Impératrice, MM. les ministres, chambellans, commandant supérieur d'Orizaba, de Bombelles, etc., sont obligés de descendre de voiture, et passeront dans 0.50 de boue, les uns d'aider à sortir la voiture impériale, les autres à soutenir le fleur et donner la main aux hommes d'importe pour la faire aller plus loin. Enfin, après en avoir été quitte pour un patauguement général et un retard d'une demi-heure, chacun se remet en route à nouveau, et le noble train pas brillant cortège arrive ainsi à la garita où l'attendait, toujours à la place des autorités de Cordova, *le chemin impossible* que ces dites autorités ont si bien entretenu. Trois ou quatre secousses à briser les côtes, le même patauguement qu'à *las animas;* et c'est tout, car on est arrivé à la commandure supérieure.

On nous dira : comment, arrivé à la commandance supérieure, et les autorités, et les décorations et..... et..... Eh mon Dieu ! Qui arrivé comme ça à la commandance où un déjeuner préparé d'avance attendait Sa Majesté; il est vrai que là il y avait quelques décorations, Mais à qui on reporter l'initiative?.... Quant à l'absence d'autorités pour recevoir Sa Majesté, nous ne pouvons raisonnablement l'expliquer que par les considérants suivants : (étant connu que l'Impératrice est arrivée après 10 heures): considérant que les chemins sont impraticables et que partant nos chevaux et nous serions *fou* pour nous présenter les uns et les autres dans un état aussi délabré; considérant de plus que l'Impératrice qui, sûrement, nous inviters à déjeuner avec elle, a, par l'heure matinale à laquelle elle est partie, l'estomac à la fatigue du voyage, a gagné un furieux appétit, et qu'il va de notre honneur de lui prouver que nous ne *tortillons* pas mal, nous avons décidé et décidons ce qui suit :

Art. 1.—Il est défendu aux autorités d'aller au devant de l'Impératrice :

Art. 2. Défendu—il leur est enjoint d'aller prendre leur verre d'absinthe au moment où Sa Majesté entrera en ville, afin que chacun soit prêt à se rendre à table lorsque l'Impératrice enverra prier de vouloir bien venir partager son impérial déjeuner.

Rien n'est aussi fâcheux que *maître alcôrons* et vous voyez s'il y a de la faute à Cordova !.... Enfin Sa Majesté déjeuna avec les quelques personnes qui l'accompagnaient et, nous croyons, avec la 1ère autorité de la ville. Ce qui fait que MM. les buveurs d'absinthe ont dû forcément *aller chez eux* et *ailleurs* rétablir l'équilibre rompu de leur estomac.

Le 30, à midi, l'impératrice part pour l'eau del Macho, mais en suivant un autre chemin du traverse, car la grand' route est impraticable.

Le trajet compris entre Cordova et la *garita sud* a demandé 4 heures. Deux voitures renversées dont l'une était celle de M. les ministre, chambellan, commandant supérieur, etc., et tons sortant de cet *étouffoir* d'une façon qui était loin d'être agréable; une voiture dont l'avant-train s'en va deux fois seul avec les chevaux, *la cheville ouvrière ayant rompu ses engagements avec les*, et tous ces accidents nécessitant la demande à Cordova des sapeurs du génie, des artilleurs, etc., qui ne trouvèrent pas que Sa Majesté devait être bien gaie! Il est vrai que pendant ce temps là les nobles Cordovéens faisaient *la sesta*, ce qui ne leur a pas permis de se trouver sur les lieux pour donner leurs braves gens à manger.

Donc à 4 heures et demie l'impératrice fut chiesait la Garita et, par une pluie battante, après avoir failli se perdre deux ou trois fois dans les ravines, elle arriva à la garita sud à Puebla. Sa Majesté arrivait à 9 heures à l'Ojocaco.

Le Lieutenant Colonel Rolland qui l'accompagnait depuis Acultzingo avait pris de sages mesures en échelonnant des escortes sur tout le parcours, de cette façon le service était assuré et, à ses mesures M. Rolland joignit aussitôt il prit des indiens avec des torches, et, cavaliers et indiens marchaient en ayant des voitures, pendant les fondrières et les précipices à ras de terre, car la nuit était noire. Le capitaine qui l'a vu dit distinguer la personne la plus rapprochée. On arrive au point du Chipilmite où deux voitures restent embourbées. Sa Majesté veut continuer sa route à cheval, mais sur l'observation de M. Rolland que cela est matériellement impossible, on sort comme on peut la voiture impériale de la boue, et, tant-bien que mal deux voitures de bagages embourbées devant le point sous la garde d'une forte escorte; M. le Lieutenant-Colonel accompagne avec les personnages dont il a été parlé plus haut, et arrive à Nacho ou elle arrive couverte de boue et trempée d'eau à minuit 30).

Mais il était temps et se coucher un fut que l'affaire d'un moment. A 2 heures l'impératrice prenait un peu de repos, et M. Rolland veillait jusqu'à 30 h. 30 pour assurer l'arrivée des voitures de bagages restées en arrière. Alors tout trempé d'eau et incommodé, mais la bonne qui couvrait ses habits, le lieutenant-colonel prend la position horizontale sur un matelas à la Madre, et, sans bouger, arrive à 4.30 pour veiller à l'exécution du service et la rentrée des bagages. On n'est qu'à neuf heures que les voitures arrivent. La *cocinera* impériale fait un léger déjeuner, et à 10 h. 30 la cocinera impériale fait un léger déjeuner, et à 10 h. 30 la musique nal apprise par pour Vera Cruz. Nous disons mal apprise, car, pendant tout le trajet, tantôt à droite, tantôt à gauche, à 3 h. 30, celles de la compagnie d'assurance du Hope de 3 à 4 h. 30, celles de la compagnie du Water Works de 4 à 5 h. 30, celles de la compagnie de Mississippi de 5 à 6 h. 30, celles de la compagnie du Gaz de 6 à 7 h. 30, celles de la compagnie de Mechanics and Traders de 7 à 8 h. 30, celles de la banque de l'Union de 8 à 9 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 9 à 10 h. 30, celles de la banque du Sud de 10 à 11 h. 30, celles de la banque des Marchands de 11 à 12 h. 30, celles de la banque de Commerce de 12 à 1 h. 30, celles de la banque City National de 1 à 2 h. 30, celles de la banque de Louisiane de 2 à 3 h. 30, celles de la banque des Etats-Unis de 3 à 4 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 4 à 5 h. 30, celles de la banque de la Louisiane de 5 à 6 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 6 à 7 h. 30, celles de la banque du Sud de 7 à 8 h. 30, celles de la banque des Marchands de 8 à 9 h. 30, celles de la banque de Commerce de 9 à 10 h. 30, celles de la banque City National de 10 à 11 h. 30, celles de la banque de Louisiane de 11 à 12 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 12 à 1 h. 30, celles de la banque First National de 1 à 2 h. 30, celles de la banque City National de 2 à 3 h. 30, celles de la banque de Commerce de 3 à 4 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 4 à 5 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 5 à 6 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 6 à 7 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 7 à 8 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 8 à 9 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 9 à 10 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 10 à 11 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 11 à 12 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 12 à 1 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 1 à 2 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans de 2 à 3 h. 30, celles de la banque de la Nouvelle-Orléans